

Le Sénat colombien permet la présence au Congrès du mouvement Voix de paix



Bogota, 15 février, (RHC).- Le Sénat colombien, réuni en séance plénière a adopté un projet permettant la participation des représentants du Mouvement politique Voix de paix au Congrès, pour garantir ainsi la mise en application et le respect des accords passés à La Havane entre le gouvernement et les FARC-AP.

Le Mouvement aura toutes les prérogatives au Congrès à l'exception du droit de vote, pour donner un suivi aux divers projets et surveiller qu'ils s'ajustent aux accords de paix.

Le ministre colombien de l'Intérieur, Juan Fernando Cristo, a fait savoir que la participation de ces porte-paroles se limitent uniquement aux discussions liées aux accords passés à La Havane.



Radio Habana Cuba